

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

MINISTERE DES FINANCES
MINISTRY OF FINANCE

PAIX - TRAVAIL - PATRIE
PEACE - WORK - FATHERLAND



2. H. H. H. H.
2. H. H. H. H.

**CONFERENCES ANNUELLES DES SERVICES CENTRAUX
DECONCENTRES ET EXTERIEURS DU MINISTERE DES FINANCES**

DISCOURS DES VOEUX

Prononcé par

M. EDOA GILBERT DIDIER

SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES FINANCES

03 Février 2023

La présente cérémonie a beau être traditionnelle à la limite de la

- ↓ Monsieur le Ministre des Finances ;
- ↓ Monsieur le Ministre Délégué ;
- ↓ Madame et Monsieur les Inspecteurs Généraux ;
- ↓ Messieurs les Présidents des Commissions Techniques ;
- ↓ Messieurs les Directeurs Généraux ;
- ↓ Mesdames et Messieurs les Directeurs ;
- ↓ Distingués Invités ;
- ↓ Chers Collaboratrices, Chers Collaborateurs ;
- ↓ Mesdames, Messieurs,

La présente cérémonie a beau être

C'est avec un immense plaisir que je prends la parole ce jour, à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de nouvel an au Ministre des Finances, Monsieur Louis Paul MOTAZE et au Ministre Délégué, Monsieur YAUBA ABDOULAYE.

Comme vous le savez, cette cérémonie a toujours été un moment privilégié de convivialité et de communion, qui offre l'occasion à l'ensemble des personnels du Ministère des Finances, d'adresser ses vœux pour la nouvelle année à la hiérarchie du Département.

C'est également l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur l'année 2022 qui vient de s'achever, et de dessiner une trajectoire d'action pour les prochains mois, avec l'ambition de réaliser avec succès, les objectifs fixés.

- ✓ Messieurs les Ministres,
- ✓ Distingués Invités,
- ✓ Mesdames et Messieurs,

de projeter sur l'année 2023

sur laquelle je ne suis pas

L'année 2022 a été marquée par une conjoncture internationale défavorable, caractérisée par de nombreuses crises, ayant impacté négativement nos finances publiques.

et il est la rapule

En effet, alors que les effets de la pandémie de COVID-19 n'était pas encore dissipés, la crise Russo-ukrainienne, survenue en février 2022, est venue assombrir les perspectives macroéconomiques. Les préjudices économiques causés par ce conflit ont contribué à ralentir la croissance de l'économie mondiale, à travers la perturbation de l'activité, de l'investissement et des échanges commerciaux.

Bien plus, cette guerre a entraîné une envolée des cours des produits de base et une généralisation des pressions à la hausse sur les prix, notamment ceux des denrées alimentaires.

Compte tenu de cela, la croissance économique a été revue à la baisse au niveau national, pour se situer en dessous de l'estimation de 4% sous-jacente au collectif budgétaire du 02 juin 2022. En outre, l'on a noté une hausse de la dépense fiscale, en soutien à la relance économique.

Au plan interne, la situation sécuritaire à certaines frontières des régions de l'Extrême-Nord et de l'Est, ainsi que la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont également retenu notre attention, malgré de légères accalmies notées çà et là.

- ✓ **Messieurs les Ministres,**
- ✓ **Distingués Invités,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs,**

Malgré ce contexte peu favorable, le Ministère des Finances a mené à bien les missions qui lui ont été assignées au cours de l'année 2022 qui vient de s'achever, sous votre supervision.

En effet, un nouveau Cadre Stratégique de Performance des Programmes a été mis en œuvre au sein du MINFI dès le début de l'exercice 2022, avec pour objectif « d'assurer un financement optimal de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) ».

La mise en place de ce Cadre Stratégique a été le fruit d'importants travaux d'arrimage des interventions du Ministère des Finances à la SND30, mais aussi de capitalisation des différentes réformes en cours dans le domaine des finances publiques. Tout cela s'est fait, dans le but de maintenir notre Département Ministériel dans une dynamique de soutien à l'action du Chef de l'Etat, **S.E.M. Paul BIYA**, qui voudrait conduire notre pays vers l'émergence économique à l'horizon ~~2035~~.

L'une des innovations apportées au précédent cadre logique des programmes, et qui mérite d'être souligné ici, a été la **création d'un nouveau programme budgétaire** dédié à la **Douane camerounaise** en vue de mettre en évidence certaines missions importantes que sont : la protection de notre espace économique et sa contribution à la sécurité nationale.

A cet égard, l'activité du Ministère des Finances s'apprécie désormais (depuis l'exercice 2022), à travers quatre (04) programmes opérationnels et un (01) programme support. Il s'agit notamment :

- du **Programme 031** intitulé "Mobilisation des recettes fiscales internes non pétrolières" ;

- du **Programme 032** intitulé "Gouvernance douanière, protection de l'espace économique et participation à la sécurité nationale" ;
- du **Programme 033** intitulé "Gestion du trésor public et suivi du secteur financier" ;
- du **Programme 034** intitulé "Gestion budgétaire de l'Etat" ;
- du **Programme 092** intitulé "Gouvernance et appui institutionnel au Ministère des Finances".

- ✓ **Monsieur le Ministre des Finances,**
- ✓ **Monsieur le Ministre Délégué,**
- ✓ **Distingués Invités,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs,**

Au terme de l'exercice 2022, les résultats suivants méritent d'être relevés :

Programme 031 : Mobilisation des recettes fiscales internes non pétrolières

Au plan interne, les chiffres provisoires indiquent que l'administration fiscale a mobilisé des recettes globales de **2 720,1 milliards de FCFA**. Comparés aux **2 305,0 milliards de FCFA** mobilisés en 2021, les recettes globales ont connu un accroissement significatif de **415,1 milliards de FCFA** en valeur absolue et de **+18,0%** en valeur relative.

Dans ce volume global, les recettes fiscales non pétrolières ont été mobilisées à hauteur de **2 255,0 milliards de FCFA**, pour un objectif de **FCFA 2 184,8 milliards**, soit un taux de réalisation de l'objectif de **103,2%**. En glissement annuel, les recettes fiscales non pétrolières sont en hausse de **262,5 milliards de FCFA**, c'est-à-dire **+13,2%**.

Cette performance enregistrée en 2022 a été possible grâce à la mise en œuvre des réformes d'administration de l'impôt et des innovations de la loi de finances 2022.

de la loi de finances nouvelle

S'agissant spécifiquement des réformes d'administration de l'impôt, elles ont porté sur :

- la consolidation du processus de dématérialisation totale des procédures fiscales, permettant ainsi un meilleur suivi des contribuables et une hausse notable de leurs paiements spontanés ;
- la réorganisation des services fiscaux notamment à travers la création de deux (02) Centres Régionaux des Impôts (CRI) à Yaoundé et à Douala et la reconfiguration des Centres Divisionnaires des Impôts (CDI) ;
- la poursuite de la professionnalisation du contrôle fiscal ;
- l'implémentation de la nouvelle stratégie de suivi individualisé des créances fiscales en fonction du niveau de risque et du type de débiteur ;
- la consolidation de la réforme du partenaire fiscal intégré pour élargir l'assiette tout en facilitant la fiscalisation du secteur informel ;
- le renforcement du système d'informations de la DGI avec l'appui des Partenaires techniques et financiers ;
- la consécration du télépaiement comme modalité exclusive de paiement pour les grandes entreprises. Au terme de l'exercice 2022, **FCFA 1 900,0 milliards** d'impôts et taxes ont été payés à partir de cette plateforme.

Quant aux mesures nouvelles de la loi de finances 2022, elles ont généré des recettes additionnelles de près de **35 milliards de FCFA**. Je citerai notamment : la **Taxe sur les Transferts d'Argent (TTA)**, les **précomptes**

sur achats, le nouveau régime des Organismes à But Non Lucratif (OBNL) qui a permis à la DGI de mobiliser des recettes additionnelles de **5 milliards de FCFA**, la réinstauration de la Taxe de séjour pour des recettes de **1,1 milliard de FCFA**.

Programme 032 : Gouvernance douanière, protection de l'espace économique et participation à la sécurité nationale

S'agissant de la fiscalité de porte, sur des prévisions annuelles de **863,9 milliards de FCFA** fixées par la Loi de Finances pour l'exercice 2022, l'Administration des Douanes a réalisé des recettes de **897,4 milliards de FCFA**, soit un excédent de **33,5 milliards de FCFA**, pour un taux de réalisation de **103,9%**. Comparées aux réalisations de l'exercice 2021 établies à 852,3 milliards de FCFA, les recettes douanières budgétaires connaissent une **hausse de 5,3%** en valeur relative et **45,1 milliards de FCFA** en valeur absolue.

le résultat

Ladite performance est ~~la résultante~~ d'une bonne tenue du recouvrement, et notamment :

- de la mise en œuvre efficiente des mesures nouvelles d'élargissement de l'assiette fiscale prévues par la Loi de Finances 2022 ;
- du renforcement du contrôle des flux d'importation et d'exportation ;
- de la facilitation du commerce extérieur et l'amélioration de la qualité des services douaniers ;
- de la sécurisation du transit ainsi que de l'amélioration du suivi des couvertures budgétaires des administrations publiques.

Au regard des éléments de contexte que nous avons présentés, des mesures ont été prises au niveau de la douane pour protéger les plus vulnérables et lutter contre la vie chère. Il s'agit notamment du

renouvellement de l'abattement spécial de 80% sur le montant du fret à intégrer à la valeur en douane des marchandises à l'importation pour la période allant du 14 novembre 2021 au 30 novembre 2022 (ce qui a généré une dépense fiscale de 70,7 milliards de FCFA).

Dans le cadre de la **promotion du commerce licite** et la **protection de l'espace économique nationale**, l'administration des douanes a intensifié les mesures de lutte contre la fraude commerciale, les trafics illicites et le crime organisé à la faveur du maillage du territoire national par l'opération « HALCOMI » (halte au commerce illicite). Elle a en outre mis en service l'application « COSMOS » relative au contrôle du statut douanier des véhicules et conteneurs importés en circulation, et a mené des actions concertées avec le Ministère en charge du Commerce et les forces de maintien de l'ordre.

Programme 033 : Gestion du trésor public et suivi du secteur financier

En ce qui concerne le Programme 033, la modernisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat a permis de réduire considérablement les délais de paiement au niveau des différents postes comptables.

Bien plus, elle aura contribué à sauvegarder la qualité de la signature de l'Etat grâce au respect des échéanciers de paiement en général, et en particulier au remboursement de la dette publique sur titres à hauteur de **542,68 milliards de FCFA**, ainsi que la dette non-financière par le truchement du Guichet de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA). A cela, il faut ajouter la stratégie d'émissions régulières des titres sur le marché des capitaux pour le financement du déficit budgétaire et les gaps ponctuels de trésorerie de l'Etat.

Dans ce registre, l'exécution du plan d'actions du programme a également permis :

- d'approvisionner régulièrement le compte séquestre-spécial décentralisation ouvert à la BEAC et destiné au paiement des centimes additionnels communaux ;
- d'apurer, à hauteur de 165 milliards de FCFA, la dette de l'Etat vis-à-vis des entreprises publiques (notamment ENEO, SNH, CAMTEL, CSPH, SIC, PAK et TRADEX) via les mécanismes de cessions des créances et de compensation ;
- d'accroître la contribution des recettes non-fiscales au budget de l'Etat par la dématérialisation de leur recouvrement via l'exploitation de la Plate-forme « Cameroon Tresor Pay » pour les recettes des hôpitaux.

Au cours de l'exercice 2022, le processus de production des comptes publics s'est amélioré, avec en toile de fond l'élaboration de l'avant-projet de loi de règlement de l'exercice précédent, mais également le relèvement substantiel, à hauteur de 71,42%, de la production et du dépôt des comptes de gestion des comptes publics à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

Par ailleurs, nous avons œuvré à la prévention de la sinistralité des institutions financières, à l'assainissement et au développement du paysage financier à travers :

- des contrôles et l'administration de diverses sanctions aux intervenants du secteur en liaison avec la COBAC ;
- la poursuite du processus de restructuration des banques NFC-BANK, UBC et CBC dans l'objectif de sauvegarder l'épargne nationale ;

*Assurer en tout la
bonne poursuite totale de
bonnes*

- l'accroissement de l'offre de services financiers par l'octroi d'agrèments à deux nouvelles banques (Access Bank et La Régionale), faisant passer leur nombre de 16 à 18;
- une contribution à la mise en place prochaine des institutions financières suivantes : le Fonds de garantie automobile, la Société nationale de réassurance « Cameroon-ré », les Fonds de surveillance et de développement de la microfinance.

Programme 033 : Gestion budgétaire de l'Etat

En matière de gestion budgétaire, l'objectif poursuivi a été de veiller à une bonne exécution de la Loi de Finances 2022 tout en assurant une préparation adéquate de celle de l'année suivante. Les activités menées dans l'optique de parvenir à cet objectif s'apprécie sur la base des résultats ci-après :

Dans le cadre de la prévision des agrégats macroéconomiques et budgétaires, les notes de conjoncture trimestrielle ont été produites ; l'information économique et financière a été régulièrement publiée (TOFE, TABORD, Balance des Paiements, etc.) afin d'éclairer les décisions économiques des autorités ; le Rapport sur la Situation et les Perspectives Economiques, Sociales, et Financières de la Nation (RASIPFIN), qui accompagne le projet de loi de finances initiale, a été produit ; le modèle de prévision macroéconomique "SIPAE" a été révisé et arrimé à la nouvelle année de base des comptes nationaux.

Relativement à la préparation du budget, qui s'effectue en liaison avec le MINEPAT, tous les rendez-vous ont été tenus, le plus souvent dans

les délais prescrits. Par rapport aux années précédentes, un saut qualitatif a été opéré dans ce processus à travers :

- la tenue de la première édition des conférences spéciales d'examen des Rapports Annuels de Performance (RAP) des administrations ;
- la tenue des conférences sur la budgétisation des recettes non fiscales au titre de l'exercice 2023 ;
- l'élaboration, puis l'insertion d'une annexe budgétaire sur le genre dans la loi de finances 2023.

Malgré un environnement difficile, la gestion de la solde et des pensions a été efficace. Les salaires des fonctionnaires ainsi que les pensions ont été régulièrement payées, et des efforts ont été consentis pour respecter le cadrage sur la masse salariale. La qualité de la dépense a été régulièrement assurée grâce aux opérations de contrôle et de sécurisation du fichier solde, du fichier des ayants droit et des pensions d'invalidités. Ce travail a abouti à :

- un gain permanent annuel de **11,9 milliards de FCFA**, dû aux suspensions des personnes ne devant figurer dans le fichier des ayants droit et des pensions d'invalidités ; *time*
- un gain de 99,4 millions de FCFA dû aux retenues mensuelles sur les ordres de recettes émis à l'encontre des pensionnés ayant indument perçu les pensions temporaires pour orphelin, pour un capital à recouvrer de **33,17 milliards de FCFA** ; *file des*
- Un gain permanent annuel de **798,3 millions de FCFA** dû aux suspensions des matricules multiples ~~attribués à un même agent public~~ ;

- à val de*
- un gain de 109,3 millions de FCFA ~~du~~ ~~aux~~ retenues mensuelles après assainissement de la solde consulaire, pour un capital à recouvrer de **5,0 milliards de FCFA**.

Et enfin, le recouvrement des salaires post mortem auprès des banques des agents publics ou pensionnés décédés a permis le reversement au Trésor Public de la somme de **18,9 milliards de FCFA** prélevés sur 7 600 comptes appartenant à ces agents.

S'agissant du contrôle budgétaire, les investigations sur les rappels douteux servis aux pensionnés identifiés par la mission CONSUPE ont été menées et le rapport de synthèse a été produit. Par ailleurs, dans un souci de renforcer les capacités des acteurs en charge du contrôle financier et budgétaire, le **manuel des procédures du contrôle financier** a été produit et est en cours de traduction en langue anglaise. Il s'agit d'un document qui décrit les opérations effectuées par le Contrôleur Financier aux différentes phases budgétaires (engagement, liquidation et ordonnancement), en fonction des natures de dépenses soumises à ses visas.

Pour ce qui est de la conduite de la réforme budgétaire, les activités menées ont contribué à la tenue régulière des sessions du Comité de Pilotage de la Plateforme de Dialogue sur les Finances Publiques (COPIL/PDFP) et au suivi de la mise en œuvre du Plan Global des Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PGRGFP) actualisé pour la période 2022-2023. De façon globale, le **taux d'exécution** du **Plan Opérationnel Annuel 2022** du PGRGFP est estimé à **45%**. Néanmoins, d'importantes avancées ont été enregistrées en 2022. Il convient de souligner :

- la tenue de la première édition du CIEP rénové ;
- l'institutionnalisation du guide méthodologique d'élaboration et d'actualisation des Plans d'Engagements par une circulaire du Ministre des Finances ;
- la signature de la circulaire n°00000023/C/MINFI relative à l'intégration et à l'évaluation de la budgétisation sensible au genre (BSG) dans le budget de l'Etat.

Concernant le suivi des entreprises publiques et des Etablissements publics, nos services ont finalisé l'audit des arriérés de l'Etat et des entités publiques pour la période 2000-2020 et se sont employés à améliorer la qualité du document d'analyse des concours financiers de l'Etat (TOME Vert).

En matière de normalisation de la tenue de la comptabilité des matières, les travaux d'informatisation globale du processus de comptabilisation des matières se poursuivent avec le développement de nouveaux modules. D'autres activités, non moins importantes, ont également contribué à l'atteinte de l'objectif de promotion d'une gestion matière performante. Il s'agit entre autres de la production de la cartographie des postes des comptables matières dans les services déconcentrés de l'Etat.

Pour ce qui est de la mise en état d'examen des comptes de gestion-matières, seul 163 comptes de gestion ont été reçus sur les 5 878 comptes de gestion de l'exercice 2021 attendus jusqu'en fin mars 2022, soit un **taux de reddition de 2,77%**. Plus préoccupant, au terme du traitement des dossiers reçus, le taux d'approbation enregistré est de 1,01%, c'est-

à-dire que **98,99% des comptes de gestion reçus n'étaient pas conformes.**

Programme 092 : Gouvernance et Appui Institutionnel au Ministère des Finances

Les activités supports au sein du Ministère des finances ont été mis en œuvre conformément au Plan de Travail Annuel de l'année ~~et~~ mais aussi au gré des sollicitations ponctuelles.

Parlant spécifiquement de la gestion budgétaire et financière, les principaux rendez-vous de la Chaîne Planification - Programmation - Budgétisation et Suivi/évaluation (PPBS) du MINFI ont été respectés et les livrables attendus du chapitre 20, ont été produits dans les délais impartis.

En ce qui concerne le conseil juridique et l'assistance judiciaire, toutes les affaires en justice où le Ministère des Finances est partie ont fait l'objet d'un suivi adéquat. En matière contentieuse par exemple, 523 affaires ont été suivies en justice en 2022 contre 468 en 2021. Parmi ces affaires, 63 ont été clôturées, 82 affaires étaient nouvelles et 460 sont restées pendantes.

Les statistiques disponibles établissent un montant global de condamnations prononcées en défaveur de l'Etat évalué à **4,86 milliards de FCFA**. Néanmoins, parmi les 63 décisions rendues, 47 étaient en faveur de l'Etat.

En matière de communication et de relations publiques, l'accent a été mis sur la couverture médiatique de tous les événements du département ministériel, la mise à jour régulière du Site Internet du MINFI et l'alimentation instantanée des comptes Twitter, Facebook et Youtube

de notre département ministériel en information. Ce faisant, l'on a constaté avec satisfaction une croissance du taux de fréquentation du Site internet et des différentes pages, mais aussi de nombreuses sollicitations des internautes.

Dans le domaine de l'informatique, des TIC et des réseaux de communication, il a été question de garantir la sécurité et la disponibilité de l'infrastructure informatique. En outre, le support apporté dans ce domaine s'apprécie également autour :

- du déploiement de la plateforme d'échanges de données Financial Data Exchange (FDX) entre les différentes structures du MINFI d'une part, et entre le MINFI et les autres administrations impliquées dans la réforme des Finances publiques d'autre part ;
- de la finalisation des travaux de mise à jour du Schéma Directeur Informatique dont les objectifs stratégiques sont de « construire une informatique intégrée » et d'« organiser l'informatique en vue d'une meilleure mutualisation des ressources » ;
- du déploiement d'une plateforme de gestion des salles de réunion au MINFI en vue de gérer efficacement les réservations des salles de réunion.

✓ **Messieurs les Ministres,**

✓ **Distingués Invités,**

✓ **Mesdames et Messieurs,**

Voilà ainsi présenté des résultats forts appréciables, issues des activités menées par l'ensemble des personnels en 2022, sous la conduite éclairée et avisée du Ministre des Finances, assisté du Ministre Délégué.

Toutefois, ces bonnes performances n'ont pas été obtenues sans difficultés. Durant l'année 2022, les personnels du Ministère des Finances ont fait face à diverses contraintes, parmi lesquelles je citerais :

- l'insuffisance des locaux, en termes d'espace de travail ;
- la vétusté des installations sanitaires dans les principaux bâtiments du Ministère ;
- les problèmes de prise en charge des actes de carrière des personnels du Ministère des Finances.

Plus douloureux, certains membres de cette grande famille auraient souhaité prendre part à la présente cérémonie, mais le sort en a décidé autrement. Je vous invite donc à marquer un temps d'arrêt par devoir de mémoire, pour tous ceux qui ont cheminé avec nous, et que la mort a brutalement arraché à leur mission au service de l'Etat, au courant de l'année 2022.

La vie est si vite faite le bon temps s'écoule vite la joie nous vient sur les pas.

✓ **Monsieur le Ministre des Finances,**

✓ **Monsieur le Ministre Délégué,**

Comment ne pas retenir la nouvelle arrivée

Par ma voix, les personnels du Ministère des Finances sont

déterminés à maintenir un niveau de performances des administrations financières, à la hauteur des attentes du moment.

frs s'occupe pour votre honneur d'inter-Cameroun de l'impôt.

Ils sont parés à participer de manière très active, à la marche qui

mènera notre pays, le Cameroun, vers l'émergence économique projetée à l'horizon 2035.

En tout état de cause, vos collaborateurs restent attachés au service public des finances qui les emploie. C'est pourquoi ils restent attentifs à

*frs - A travers les, c'est tout l'Etat Cameroun
frs est honore c'est tout le Ministère
de Finances frs est honore, c'est le Cameroun*

toutes VOS ORIENTATIONS pour qu'ensemble nous jetions les pavés qui nous mèneront à l'excellence administrative au sein du Ministère.

Fort de cette détermination ~~et de la confiance en l'avenir~~, les personnels du MINFI ont décidé de joindre leurs voix à la mienne, pour vous présenter, **Monsieur le Ministre, Monsieur le Ministre Délégué**, leurs vœux les plus chaleureux pour une très belle année 2023.

vos souhaits
~~Ce sont des vœux~~ de santé, de prospérité, de paix et de bonheur à vous-mêmes et à vos familles respectives.

✓ **Messieurs les Ministres,**

« BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023 »

Je vous remercie pour votre bienveillante attention./-

*Mon dévoué
Le mien*